

**II^e CONFERENCE INTERNATIONALE
DU RESEAU « FORMATION AGRICOLE ET RURALE » (FAR)
« Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de
formation rurale pour le développement »
TUNIS – 19 au 23 mai 2008**

**LE SYSTEME PERMANENT D'IDENTIFICATION DE LA DEMANDE DE FORMATION : UN OUTIL
D'ORIENTATION DE LA FORMATION PAR LES ACTEURS LOCAUX**

*Intervention de monsieur Taoufik HARZLI, directeur Institut National Pédagogique et de Formation Continue
Agricoles, Tunisie*

L'agriculture tunisienne connaît des changements importants, depuis une décennie, avec une évolution de la production agricole qui a permis d'améliorer le solde de la balance alimentaire et d'atteindre un niveau d'équilibre des échanges des produits agricoles, voire une situation positive excédentaire amorcée en 2006. Marqué par la dominance des petites exploitations agricoles à caractère familial et la diversité des potentialités régionales de production, le secteur agricole va continuer à s'ouvrir à la concurrence, suite à l'adhésion de la Tunisie à l'OMC et la création d'une zone de libre échange avec l'Union Européenne. Cette situation va contribuer à accroître les évolutions économiques du secteur agricole en accélérant sa mutation avec l'émergence d'une agriculture marchande compétitive. En effet l'agriculture tunisienne est marquée par la diversité de situations de production. Cette diversité se situe aussi bien au niveau de l'environnement naturel et socio économique qu'au niveau des structures, des systèmes de production et des modes de fonctionnement des exploitations agricoles. La valorisation de cette diversité par la formation implique une certaine régionalisation de la prise de décision et une responsabilisation des différents partenaires régionaux de la formation agricole.

L'AVFA a mis en place en 2006 un système permanent d'identification de la demande en formation et son évolution en vue d'une meilleure implication de la profession dans la formulation des besoins en formation : La méthodologie adaptée est basée particulièrement sur une participation active des professionnels dans **le pilotage et la régulation** du processus d'identification des besoins.

A partir des données régionales disponibles et suivant une approche typologique « simple » des exploitations agricoles la démarche utilisée s'efforce de :

- cerner les produits agricoles promoteurs d'avenir dans la région
- mettre en évidence l'écart existant entre les situations présentes et nouvelles des métiers et des emplois au niveau des exploitations agricoles
- identifier les emplois et les métiers des autres acteurs concernés des filières des produits agricoles repérés dans la région.
- Apprécier les déficits de compétences pour les différents groupes de métiers et d'emplois des filières concernées

1/ L'implication des professionnels dans le pilotage du dispositif régional d'identification des besoins

Comportant des représentants de l'union régionale de l'agriculture et de la pêche, des structures professionnelles de base, des services de développements agricoles régionaux et les établissements de formation professionnelle, un groupe de travail est constitué pour piloter les activités de l'identification des besoins. Une fois par année, le groupe constitué de professionnels et de techniciens aide les ingénieurs de formation/ conseil des établissements professionnels agricoles à mettre en place une démarche méthodologique comportant les étapes suivantes :

Etapas	Objectifs
1- Analyse régionale	Déterminer les éléments d'information pertinents significatifs par rapport aux activités dominantes de la région aux caractéristiques de la main d'œuvre et aux orientations régionales du développement.
2- Analyse des exploitations	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des exploitations agricoles ou de pêche - Identifier les bases de l'organisation et ses caractéristiques. - Identifier les différents profils d'emploi dans les unités de production.
3- En fonction des évolutions potentielles des exploitations agricoles, des scénarios sont proposés	- Proposer des voies d'évolutions et leurs conséquences sur les besoins en qualification
4- Validation des besoins avec les concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Valider les profils des employés - Identifier leurs besoins en formation
5- Analyse des besoins en formation des employés des structures d'amont et d'aval et validation des besoins avec les personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents profils d'emploi et les besoins en formation - Préciser les besoins en recueillant les représentations des titulaires sur les besoins en formation
6- Synthèse de la demande de formation des différents actifs des filières de production et des structures de l'amont et de l'aval	- Actualiser le référentiel des besoins en compétences et en qualifications au niveau de la région

La participation au pilotage.

Les publics concernés sont hétérogènes dont presque la quasi totalité n'a pas suivi une formation professionnelle initiale et la question, qui était posée, renvoie à la fonction assignée à la formation :

- Doit-on proposer uniquement un programme de qualification non diplômante de base ? c à d produire un programme de qualification minimale pour développer des capacités techniques, économiques et professionnelles des jeunes agriculteurs, des aides familiaux et des ouvriers ou doit-on s'intéresser aux exploitants agricoles ayant suivi une formation et qui ont modifié les orientations de leurs systèmes d'exploitation ou à la recherche des nouvelles techniques pour améliorer leur productivité ?

L'identification des besoins en formation des acteurs de production agricole en exercice réalisée dans les différentes régions du projet a révélé deux types de public intéressés par des actions de formation

Public 1: intéressés par une formation diplômante, ce groupe est constitué par des jeunes promoteurs, des ouvriers et des fils d'agriculteurs. N'ayant pas d'expérience professionnelle, ces jeunes sont motivés par une formation agricole résidentielle ou en alternance leur permettant à moyen terme de reprendre les exploitations des parents ou de s'installer à leur propre compte et de bénéficier des avantages accordés par l'Etat dans le secteur.

Public 2 constitué par des adultes ayant un projet agricole. Ils sont porteurs de projets de développement des activités de la production agricole. Leur motivation pour la formation est d'avoir une attestation ou d'un diplôme tout en continuant à travailler pour bénéficier des avantages accordés par l'Etat dans le secteur et d'une façon générale la promotion sociale

2/ L'implication des professionnels dans la régulation du dispositif régional d'identification des besoins

La participation des professionnels dans la régulation du processus d'identification se situe à différents niveaux. A partir du choix des exploitations à enquêter sur la base de critères de structure (SAU, équipement, salariés, actif familiaux) et de système de production (spécialisé intensif, diversifié intensif, diversifié extensif..), les professionnels orientent le travail de terrain dans un souci de prise en compte de la diversité des situations de production. La régulation du dispositif régional d'identification des besoins par les différents acteurs, particulièrement les professionnels se situe aussi au niveau de la place que doit avoir les différentes formations dans les centres et la proposition de monter des formations de « promotion sociale ». Absente dans les établissements de formation agricole, cette formation a un rôle important dans le développement des qualifications des actifs en exercice.

En effet, l'approche régionale de l'identification des besoins en formation des acteurs de production agricole réalisée dans trois gouvernorats a permis de saisir une nouvelle fonction que doit remplir la formation pour s'inscrire dans un projet d'accompagnement du développement régional. Il s'agit d'une fonction de promotion sociale permettant aux actifs agricoles d'avoir la possibilité de progresser, de changer de niveau de formation. Elle possède bien sûr un rôle individuel mais aussi collectif par rapport à l'évolution de la qualification de l'ensemble des acteurs régionaux. Elle s'inscrit dans le prolongement des actions de la formation continue menées par l'AVFA depuis 1998. La formation continue offerte actuellement dans les Centres de Formation Professionnelle Agricole est constituée par un ensemble d'actions de formation indépendante et de courte durée, s'adressant à un public diversifié. Néanmoins, telle qu'elle est dispensée actuellement la formation continue ne permet pas de développer des qualifications pour plusieurs raisons :

- La discontinuité des éléments de compétences nécessaires pour acquérir l'ensemble de la compétence
- L'absence du positionnement des candidats par rapport aux objectifs visés par la formation
- L'absence d'articulation entre les différents modules de formation pour cibler un profil de qualification

Partir des points forts de la formation continue organisée dans les Centres de Formation Professionnelle Agricole pour donner une fonction de promotion sociale à la formation des actifs familiaux agricoles et de pêche, est une demande émanant des professionnels. Actuellement les actions de formation continue limitées dans le temps se rapprochent plus des actions de vulgarisation. Concernant les actifs en exercice, l'introduction d'une formation qualifiante augmente le champ de possible pour acquérir des nouvelles capacités et pour valider leur expérience.

Conclusion

Le dispositif régional d'identification des besoins est monté depuis une année et demie. Cette période était l'occasion pour les différents partenaires d'apprendre à piloter ensemble l'opération. C'est un outil qui va permettre aux différents partenaires engagés dans le développement régional non seulement de négocier les actions de formations prioritaires pour accompagner les investissements dans le secteur agricole mais aussi de réfléchir sur la question de la place de la formation dans le développement agricole. La participation des professionnels